



Lyon, le 2 mars 2023

Section du Rhône et de la métropole de Lyon

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE 2023 DE SECTION

Cher(e) Sociétaire,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine assemblée de notre section, conformément au règlement intérieur de notre société. Celle-ci se déroulera le :

mercredi 3 mai 2023 à 16 heures 30

en préfecture du Rhône (entrée par le 18, rue de Bonnel à Lyon 3).

Attention : la présentation d'une pièce d'identité est exigée pour toute personne entrant à la préfecture. Prévoir le temps nécessaire pour le contrôle et l'émargement de la liste de présence.

Déroulement de l'assemblée :

- 16h30 : mot d'accueil de Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne Rhône-Alpes, préfète du Rhône.
- Ouverture de l'assemblée par le président de la section.
- Présentation du rapport d'activités par le secrétaire de section.
- Présentation du rapport financier par le trésorier de section.
- Echanges avec les sociétaires suivis des votes d'approbation.
- 18h 00 : verre de l'amitié offert par la préfecture.

Je vous remercie par avance de bien vouloir confirmer votre présence à cette assemblée annuelle de section **avant le 24 avril 2023**, en cliquant sur le lien suivant : [je confirme ma présence](#)

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée de section, merci de bien vouloir retourner le pouvoir complété ci-dessous, par mail à : secretariat@smlh-rhone.com ou par courrier à l'adresse de la section.

Légionnairement vôtre,
Alain GALLIANO

Président de la section

POUVOIR

NOM : Prénom :

Je ne peux assister à l'assemblée annuelle de section du 3 mai 2023 et donne pouvoir àpour me représenter .*Sans précision de nom, le pouvoir sera attribué au président de la section.*

A....., le

Signature

